AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -2-6-67 645011

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG

Tél. 34-14-63 - Poste 93

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES) MEUSE

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire

67 STRASBOURG

C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

29 mai 1967

Supplément n°3 au bulletin du mois de mai 1967.

/ Avertissement /

VIGNE

MILDIOU

Les précipitations enregistrées la semaine dernière ont été à l'origine des contaminations primaires, et des taches de Mildiou apparaîtront isolément d'ici quelques jours. En conséquence, il est nécessaire d'exécuter un traitement fongicide soigné, dans la période du 30 mai au 3 juin, de façon à empêcher toute extension possible de la maladie.

VERS DE LA GRAPPE (Cochylis - Eudémis 1ère génération)

Le vol qui se poursuit est relativement faible, à l'exception toutefois du secteur de Cleebourg où une population assez importante semble se manifester. Un traitement préventif ne peut actuellement se justifier que dans les expositions les plus sujettes aux Vers de la grappe. On opèrera en traitement mixte, en choisissant une spécialité insecticide à base d'un des produits figurant sur la liste en votre possession.

Dans la plupart des secteurs, où les vols sont encore très faibles, la lutte pourra éventuellement être réalisée ultérieurement avec utilisation d'un produit de type curatif (Parathion notamment). Un avis indiquera la date de ce traitement curatif.

/ Information /

OÏDIUM

On signale l'apparition des premiers foyers d'Oïdium. Le traitement conseillé le 20 mai devrait être renouvelé dans les premiers jours de juin. On opèrera en pulvérisation sous forme de traitement mixte, combiné avec celui dirigé contre le Mildiou.

/ Avertissement /

ARBRES FRUITIERS

MOUCHE DE LA CERISE

Les premières mouches ont été capturées en cage d'élevage au cours de ces derniers jours, et les vols se poursuivent.

Il est conseillé d'effectuer un traitement insecticide dès à présent sur les cerisiers sujets aux attaques de cette mouche, et principalement sur les variétés tardives.

367

Dans les vergers en altitude cette intervention pourrait être retardée de 10 à 12 jours selon les situations.

La protection parfaite des fruits nécessite deux applications à 10 - 12 jours d'intervalle.

Pour le choix des produits se reporter à la liste des produits en votre possession, tout en tenant compte des limites d'utilisation. (notre note du 12 mai).

HOUBLON

MILDIOU

Compte tenu de la forte poussée végétative et des conditions atmosphériques actuelles favorables à l'évolution du Mildiou, il est recommandé de renouveler la protection des houblonnières dans la période du 1er au 3 juin.

PUCERONS

La migration des insectes ailés se poursuit et l'on pourra noter d'ici quelques jours la présence de petites colonies de pucerons sur feuillages.

Afin de réduire l'installation et la multiplication de ces insectes piqueurs dont les populations entravent sérieusement la végétation, il est conseillé d'intervenir sans tarder. On pourra opérer de la façon suivante :

a) utilisation d'un aphicide classique en traitement spécifique ou combiné avec celui dirigé contre le Mildiou. Faire une pulvérisation soignée.

b) emploi d'un systémique utilisable en arrosage au pied tel que le Dimefox (1)

c) épandage au pied des souches de granulés à base de Disulfoton (1) (Disyston) produit également systémique.

Précisons que ces deux dernières techniques, qui font usage de produits systémiques à longue rémanence, permettent généralement une protection aphicide et acaricide pendant toute la période végétative des houblons.

(1) Le Dimefox n'est autorisé que sur houblon tandis que le Disulfoton l'est également sur betteraves sucrières, à l'exception de toute autre culture.

CULTURES MARAICHERES

ESCARGOTS - LIMACES

Le temps humide est favorable à l'activité des Escargots et des Limaces. En cas de nécessité utiliser des appâts à base de Métaldehyde dont l'efficacité est éprouvée. Il est possible de se procurer dans le commerce des granulés prêts à l'emploi.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :
J. BERNARD et C. G CHON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
J. HARRANGER

Imprimerie de la Station de STRASBOURG / Directeur-Gérant : L. BOUYX